



COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE CENTRAL

Marignane, le 23 mars 2021

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

N.REF : CS/GQ-01-/2021

Monsieur Le Premier Ministre,

Nous nous permettons de vous adresser cette requête au nom du Comité Social et Economique Central d'Airbus Helicopters (AH).

Le plan de soutien de l'Aéronautique dévoilé en juin 2020 a permis à l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE) d'anticiper l'acquisition de CARACAL/H225M neufs. Suite à l'annonce officielle du Ministère des Armées le 9 juin 2020, un accord a été trouvé le 28 octobre 2020 pour l'acquisition de 8 appareils en tranche ferme et 4 appareils en option. Airbus Helicopters est toujours en attente d'une notification de ce marché. Celle-ci, ainsi que la levée des options, constituent un objectif primordial pour Airbus Helicopters en France et pour la chaîne Super Puma en particulier.

En effet, la décroissance du marché mondial des ventes d'hélicoptères, conjuguée à la crise sanitaire que nous connaissons depuis un an, affecte particulièrement cette chaîne, dimensionnée pour des cadences de livraison d'une vingtaine d'appareils par an. Cette situation entraîne une perte potentielle de charge évaluée à près de 600 équivalents temps plein pour le seul Super Puma.

Ainsi, la notification des 8 H225M de la tranche ferme et des 4 options apportera une compensation à cette baisse de charge et, par conséquent, permettra de pérenniser les emplois à Marignane mais aussi chez les partenaires et fournisseurs.

Il y a plus deux ans, l'AAE avait envisagé le renouvellement de sa flotte de 20 appareils âgés au travers d'un projet de location-vente de H225 d'occasion à reconfigurer dont l'appel d'offre n'a toujours pas été publié.

Prenant en considération les 12 appareils commandés dans le cadre du plan de relance, un solde de 8 resterait à confirmer. Airbus Helicopters propose aux représentants impliqués du Ministère des Armées de fournir des appareils neufs en lieu et place d'appareils d'occasion.

Cette solution permettrait à l'AAE de bénéficier d'une flotte homogène, aux derniers standards industriels et disposant de capacités égales aux CARACAL déjà en opérations dans les Forces aériennes. Elle constitue en outre une opportunité indiscutable de soutenir la filière industrielle française en général et d'apporter à Marignane un complément de charge et une

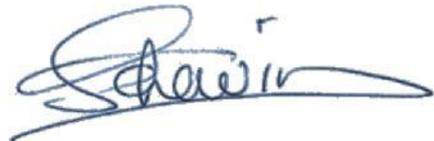
visibilité pour les années 2023 à 2025 qui sont, selon toutes les projections, les années les plus impactées par la baisse des prises de commandes liées à la COVID.

Au moment où AH s'apprête à investir dans l'indispensable modernisation de son outil industriel à Marignane afin de pérenniser son activité en France, les solutions proposées doivent être soutenues avec force. De leur côté, afin de permettre ces investissements, les salariés se sont engagés pour leur entreprise au travers d'un accord de compétitivité qui vient d'être signé.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête de notification des marchés, nous vous prions de croire, Monsieur Le Premier Ministre, en l'expression de nos cordiales salutations.



G. QUINTELLA
Secrétaire Adjoint du CSE-C



C. SCHEWIN
Secrétaire du CSE-C

Copies :

M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

Mme A. PANNIER-RUNACHER, Ministre Déléguée auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie.

Mme E. BORNE, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.